

La solidarité vue par les syndicats

Author : joe-napolillo

Date : 24 juillet 2010

A la différence de beaucoup de pays occidentaux, en Belgique (et dans d'autres pays du Nord) ce sont les syndicats (mais pas seulement) qui payent aux travailleurs sans emploi leur allocation de chômage, ce que **Bernard Noël du syndicat libéral** souligne : *« ?Ce qui me paraît intéressant, c'est que l'on est parvenu assez tôt à faire évoluer ces structures de caisse d'entraide. C'est le fameux « ?Modèle de Gand? » ; les personnes syndiquées pouvaient bénéficier d'allocations de remplacement. Et ça, c'est resté. Les pouvoirs politiques de l'époque se sont rendu compte que ce système des syndicats naissant devait être appuyé. Dans d'autres pays, les structures syndicales ne s'intéressent qu'aux actifs.? »*. **Marc Goblet, du syndicat socialiste** précise : *« ?A l'époque, on a dû se dire?: plutôt que de rester dans un circuit autonome d'entraide, organisons ça de façon paritaire?: travailleurs-patronat et une partie financée par l'Etat. On peut dire qu'à sa création en 1944 s'est créé un équilibre entre les ouvriers, le patronat et le gouvernement. Les ouvriers ont donc décidé de léguer une partie de leur salaire pour financer les diverses assurances; chômage, invalidité, fond de pension, allocation familiale. Le patronat est lui aussi tenu de contribuer? »*. **Roger Parthoens, du syndicat chrétien**, souligne qu'à la création de la sécu, la solidarité est devenue article de loi: *« ?On était dans le cadre d'une solidarité où chacun adhéraient volontairement, où il fallait convaincre des gens de cotiser; aujourd'hui on n'en est plus là, il y a une obligation de participer à la caisse de la sécu. La sécu, c'est pour moi le Prix Nobel de la solidarité?!? »*.

Mondialisation

Mais qu'en est-il de la solidarité des travailleurs actifs à l'heure de la mondialisation?? A l'époque, on était solidaire avec le collègue de l'atelier. En est-il de même pour l'ouvrier tchèque ou chinois chez qui on a délocalisé? **Marc Goblet** nous rafraîchit la mémoire : *« ?On peut dire que jusqu'aux années 70, on avait des économies assez fermées. Avec le premier choc pétrolier, la chute du mur de Berlin, la réunification de l'Allemagne, l'ouverture vers les pays de l'est, on s'est trouvé devant une toute autre situation. Quand le concept du capitalisme prend sa place dans l'Europe, dans la mondialisation, alors les logiques sociales sont plus difficiles à organiser. Après l'Europe de l'Est, il y a maintenant le commerce avec les pays de l'Est asiatique, qui deviennent performants compte tenu du fait qu'ils ont une grosse population active avec des salaires très réduits. Évidemment, ça crée une concurrence déloyale. Le gros problème de l'UE, qui avait pour ambition d'être une zone économique prête à concurrencer les Etats-Unis et l'Asie, c'est qu'elle est restée une zone de concurrence intra-communautaire »*.

Bernard Noël nous parle plus spécifiquement de la solidarité internationale: *« ?Il est clair que les grands groupes internationaux sont toujours à la recherche du moindre coût. Il faut dès lors être très vigilant. Pour cela, il y a aussi le développement du syndicalisme dans les grands groupes avec l'idée de trouver une réponse globale à la problématique. C'est important que*

les travailleurs soient bien informés de ce qui se passe dans leur groupe et d'y générer des solidarités. Tenter aussi d'éviter le bradage des conditions d'occupation. » **Roger Parthoens** ajoute : « ?La solidarité avec le Sud est indispensable à plusieurs titres. On ne règlera pas les problèmes de l'emploi et des conditions de travail dans les pays riches si on ne trouve pas de solution correctes pour les pays pauvres. On ne saurait pas développer d'industries avec des conditions de travail correcte si, plus à l'Est, les travailleurs sont dans des situations déplorables. Des entreprises de chez nous délocalisent par exemple en Roumanie ou en République tchèque. Ces mêmes pays se plaignent à leur tour de subir des délocalisations plus loin encore à l'Est. Je suis de Millmort. Les première usines qui sont apparues, c'était des délocalisations. A l'époque, nous étions donc les bénéficiaires. Nous avons également une dette envers certains pays d'Afrique, comme beaucoup de pays européens.? ».

Au-delà des frontières

Pas facile dès lors d'organiser la solidarité internationale. Et comment expliquer que la mondialisation ait pris le pas sur l'internationalisme, cher aux organisations syndicales? Dans ce contexte, comment s'organise le travail syndical? **Bernard Noël** se veut technique : « ?Il y a les fédérations sectorielles travaillant à la coordination des différents comités européens d'entreprise. Ces comités sont obligatoires dans les sociétés qui comptent des entreprises dans au moins deux pays européens. Ils veillent à organiser des réunions d'information au préalable afin de dégager des positions communes entre les différentes délégations syndicales des sites concernés? ». **Marc Goblet** a une vision plus politique: « ?La difficulté est bien de s'organiser au niveau international. Alors, il y a bien sûr au niveau européen le CES et au niveau mondial la CISL; mais les principaux obstacles sont les différentes sensibilités syndicales et aussi le taux de syndicalisation qui diffère énormément d'un pays à l'autre. A la FGTB, on a une vocation socialiste, concept très clairement de gauche, on veut une société qui soit la plus égalitaire, la plus juste et solidaire possible, et on est confrontés au sein de la CES à des syndicats que l'on pourrait qualifier de droite, pour ne pas dire plus. Dès lors, c'est compliqué d'organiser une réaction syndicale appropriée? ». **Roger Parthoens** est mathématique : « ?Si on devait calculer le nombre de travailleurs et de multinationales à 'solidariser', c'est beaucoup plus simple. Les multinationales ont d'autres moyens que nous et n'ont pas de problèmes financiers pour déplacer des hommes à l'autre bout de la planète. Quand l'année passée je me suis rendu à Belém au Brésil au Forum Social Mondial, j'ai vraiment été étonné de voir le nombre de personnes présentes qui ont dû gratter pour avoir l'argent nécessaire pour les déplacements, et les difficultés qu'ils avaient pour se nourrir sur place. Bref, il nous faut des moyens, et le capital, lui, n'a pas de problème pour les dégager.? »

De nouvelles formes de solidarité.

Alors que les caisses d'entraide du 19ème siècle étaient financées par des groupes d'ouvriers travaillant dans les mêmes usines, les travailleurs actuels qui financent la Sécu n'ont plus aucun rapport entre eux, sinon la chance d'avoir un emploi. Cette forme de solidarité a-t-elle atteint ses limites? Pouvons-nous entrevoir de nouvelles formes de solidarité initiées par les syndicats? **Roger Parthoens** se lance : « ?Quand on a créé les syndicats, la situation était

simple; tout le monde crevait de faim, et on s'est vite rendu compte qu'avec un système de solidarité, on s'en sortirait mieux. Aujourd'hui, les jeunes ne s'imaginent même pas ce que pourrait être la vie sans cette solidarité. Et c'est quand même une chance d'avoir pu maintenir ça entre des gens qui n'ont plus grand chose en commun. Tout le monde participe, les précaires, les moins précaires et les pas précaires du tout. Et pour le futur? Il y a encore des gens qui ne payent pas. Quand on voit le rapport entre la part de l'impôt amenée par le travail et celle amenée par le capital?! Il faut que ce dernier participe à la solidarité. »

Bernard Noël pense que le green capitalism est un élément de réponse : *« ?Il faut préserver notre système social, mais il ne s'agit pas seulement de défendre des idéaux humanistes, il y a aussi les réalités budgétaires. Les gens attendent vraiment un modèle alternatif de financement de la Sécu, dans l'espoir de voir s'alléger les charges fiscales et para-fiscales. Ce matin encore, j'étais dans le bureau du secrétaire d'Etat Bernard Clerfayt et nous avons beaucoup parlé de son projet de "Taxe carbone". L'idée est de progressivement réduire les charges qui pèsent sur le travail et de générer des comportements plus respectueux de l'environnement? »*.

Marc Goblet n'est pas vraiment d'accord avec son homologue libéral : *« ?La sécurité sociale est financée à 65% par les cotisations 'travailleurs-employeurs' et à 35% par l'Etat, essentiellement à travers la TVA —c'est donc encore le travailleur qui paye. Alors quand on parle de réduction des cotisations sociales, je m'inscris en faux. Les cotisations patronales sont en fait un salaire différé versé dans les caisses mais destiné aux travailleurs. Je pense plutôt à un impôt sur la spéculation financière, un système par lequel tous les revenus (plus seulement le travail, mais l'immobilier, le mobilier...) contribueraient de façon proportionnelle aux recettes de la Sécu. Ce système diminuerait le taux d'impôt pour les bas et moyens revenus et on atteindrait les mêmes objectifs en termes de recettes fiscales, voire un peu plus. »*